

**Chaire CEAJJP/Michelin 2019**  
**« Politiques publiques d'innovation au Japon »**  
**Appel à candidatures - Date limite 31/03/2018**



La politique publique d'innovation au Japon, qui était auparavant en partie confondue avec la politique industrielle, a fait l'expérience d'un déclin à la fin des années 1980 et au début des années 1990 avant de connaître un profond renouveau qui s'est accompagné d'une transformation de ses objectifs, de sa structure et de ses moyens. Si une certaine continuité apparaît, notamment au niveau des objectifs et des acteurs, l'une des évolutions les plus importantes concerne la diversification des moyens aux niveaux national et sectoriel.

L'objet de la Chaire CEAJJP/Michelin est d'analyser les objectifs, les moyens et la structure institutionnelle (les acteurs) tout en proposant une évaluation de leurs résultats, dans le contexte du 5<sup>e</sup> plan cadre pour la science et la technologie (2017-2020).

La méthodologie utilisée par le détenteur de la Chaire peut varier, d'une analyse de type « économie politique » de la définition des objectifs et des moyens à des approches plus quantitatives reposant sur l'analyse de brevets. Elle peut s'inspirer notamment des propositions contenues dans le rapport du groupe d'experts de l'OCDE sur l'évaluation des politiques publiques (2012-2014) auquel a contribué la Fondation France-Japon de l'EHESS. Dans tous les cas, elle doit comporter des études de cas sectorielles, permettant de mettre en évidence à la fois la diversité des politiques mises en œuvre et leur cohérence.

### **Objectifs des Chaires du CEAJJP**

Les Chaires du Centre d'études avancées franco-japonais de Paris (CEAJJP, rattaché à la Fondation France-Japon de l'EHESS) ont pour principal objectif de mener à une collaboration étroite entre le lauréat, le CEAJJP et ses partenaires institutionnels, sur le projet de recherche proposé par le lauréat. Les Chaires du CEAJJP visent ainsi à permettre au lauréat de continuer ses recherches, avec des objectifs spécifiques pour son séjour, en tirant profit du vaste réseau de recherche en sciences humaines et sociales et l'environnement international et interdisciplinaire des institutions parisiennes. Les lauréats se voient offrir un excellent cadre de travail au sein de la Fondation France-Japon de l'EHESS (mise à disposition d'un bureau et de salles de séminaire, accès libre aux bibliothèques, soutien administratif).

### **Engagements du lauréat**

Le lauréat s'engage à participer aux activités scientifiques du CEAJJP dans une logique d'échanges avec l'équipe et les autres chercheurs invités. Le Centre accorde une grande importance à la capacité des candidats à créer des liens et à mener des collaborations avec les chercheurs de la région parisienne et d'Europe.

Le lauréat s'engage également à :

- participer à des réunions de travail régulières avec l'équipe du CEAFJP et des rencontres avec ses partenaires institutionnels ;
- soumettre un Carnet de chercheur de 2 pages en anglais deux mois avant son séjour afin de présenter son projet de recherche ;
- organiser un workshop ;
- soumettre un Discussion Paper de 25 à 50 pages en anglais en fin de séjour afin de présenter les principaux résultats de son séjour à Paris ;

### **Séjour et bourse**

Le candidat peut demander un séjour allant de 6 à 10 mois, entre le 01/01/2019 et le 31/03/2020.

Le lauréat recevra une bourse, destinée à couvrir d'une part les dépenses de mobilité et de séjour à Paris, et d'autre part les dépenses liées à la réalisation du projet de recherche. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements à condition que le lauréat soit basé à Paris.

### **Éligibilité et évaluation**

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs internationaux de haut niveau ainsi qu'aux professionnels des secteurs public et privé. Les candidats doivent être suffisamment avancés pour pouvoir attester de leur capacité à conduire des recherches, mais un doctorat n'est pas obligatoire pour postuler.

Après la clôture de l'appel, le Comité de sélection du CEAFJP examinera les candidatures et désignera le lauréat. Les principaux critères d'évaluation seront la qualité scientifique du projet, mais aussi sa viabilité et la justification de ce séjour à Paris dans le cadre du projet. Les candidatures seront examinées sans considération des critères d'âge, de nationalité, du lieu de résidence, ou du pays d'affiliation institutionnelle. Le Comité communiquera les résultats aux candidats en juin 2018 avant leur annonce publique.

### **Candidature**

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- le [formulaire de candidature](#) ;
- un curriculum vitae incluant une liste de publications ;
- deux lettres de recommandation pour les candidats ayant obtenu leur doctorat il y a moins de cinq ans.

L'ensemble des documents doit être envoyé par email à l'adresse [applications\\_ffj@ehess.fr](mailto:applications_ffj@ehess.fr) avant le 31/03/2018 minuit (heure française). Vous pouvez adresser toutes vos questions à la même adresse.